



Date de la demande :

JARDINS FAMILIAUX DE LA VILLE DE REDON

Direction des Services Techniques
De l'Aménagement et du Patrimoine
18 Place Saint Sauveur – 35600 Redon

☎ 02 99 71 05 27

✉ servicetechniques@mairie-redon.fr

DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE PARCELLE

L'enregistrement ou le dépôt de la demande ne vaut pas attribution d'un jardin.

Cocher ou remplir les réponses utiles ☒

ÉTAT CIVIL

▼ Merci de bien vouloir préciser à quel NOM est établie la demande. Pour les personnes en couple, non mariées, les deux noms sont obligatoires) :

☐ M. Prénom :
☐ Mme Prénom :
☐ M. et Mme Prénoms : M.: / Mme :

Date de naissance : M. / / / Mme / /

Nationalité : M. / Mme

Adresse :
.....

Tél fixe :

Tél portable : M. / Mme

E-mail :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Monsieur

Salarié Oui ☐ Non ☐
Demandeur d'emploi Oui ☐ Non ☐
Bénéficiaire Allocation Adulte Handicapé Oui ☐ Non ☐
Retraité Oui ☐ Non ☐
Père au foyer Oui ☐ Non ☐

Madame

Salariée Oui ☐ Non ☐
Demandeur d'emploi Oui ☐ Non ☐
Bénéficiaire Allocation Adulte Handicapé Oui ☐ Non ☐
Retraitée Oui ☐ Non ☐
Mère au foyer Oui ☐ Non ☐

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, la Ville de Redon, dont le Maire est responsable du traitement, collecte vos données qui seront traitées par ses agents. Ces données sont nécessaires pour élaborer les documents relatifs aux jardins familiaux dans le cadre légal. En complétant et retournant ce formulaire, vous donnez votre consentement au traitement de vos données. Ces données seront conservées selon les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes dans leurs domaines d'activités spécifiques (DGP/SIAF/2014/006).

Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation en vous adressant à la Ville de Redon, CS 80254, 35601 Redon Cedex ou rgpd@mairie-redon.fr. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, Village des collectivités territoriales, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 Thorigné-Fouillard Cedex ou dpd@cdg35.fr

En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.

SITUATION FAMILIALE

Marié(e) ☐ Vie maritale / Pacs ☐ Célibataire ☐ Veuf (ve) ☐ Divorcé(e) / Séparé(e) ☐

Nombre d'enfant(s) à charge :

Sans enfant : ☐

Âge des enfants :

HABITAT

Etes-vous :

Locataire appartement ☐

Propriétaire appartement ☐

Locataire maison ☐

Propriétaire maison ☐

Possédez-vous un jardin : OUI ☐ NON ☐

Si oui, quelle est sa surface :m²

CONNAISSANCES PARTICULIÈRES

Avez-vous une expérience dans le jardinage ? OUI ☐ NON ☐

Si oui laquelle ?

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles sont vos motivations pour l'obtention d'un jardin ?

.....

.....

.....

.....

.....

PIECES A FOURNIR POUR L'INSTRUCTION DU DOSSIER

- 1 attestation d'assurance Responsabilité Civile
- 1 photocopie de justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, eau...)
-

En cas de pièces manquantes, le dossier ne pourra être instruit.

☐ En complétant et retournant ce formulaire, je déclare accepter ledit règlement ainsi que de donner mon consentement au traitement de mes données dans le cadre de ma demande d'attribution d'une parcelle du jardin familial.

Fait à Redon, le

Signature :

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, la Ville de Redon, dont le Maire est responsable du traitement, collecte vos données qui seront traitées par ses agents. Ces données sont nécessaires pour élaborer les documents relatifs aux jardins familiaux dans le cadre légal. En complétant et retournant ce formulaire, vous donnez votre consentement au traitement de vos données. Ces données seront conservées selon les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes dans leurs domaines d'activités spécifiques (DGP/SIAF/2014/006).

Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation en vous adressant à la Ville de Redon, CS 80254, 35601 Redon Cedex ou rgpd@mairie-redon.fr. Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, Village des collectivités territoriales, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 Thorigné-Fouillard Cedex ou dpd@cdg35.fr

En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.